

# Le Pyrénées - Gascogne



Délégation des Hautes-Pyrénées



Territoire Gers et Hautes-Pyrénées

Délégation du Gers

## ÉDITO N° 25

**« Vis comme si tu devais mourir demain.  
Apprends comme si tu devais vivre toujours » Gandhi.**

Le printemps va arriver et déjà les arbres et les fleurs ici et là fleurissent, tout bourgeonne. Il y aura encore des jours de froid intense, mais profitons de l'instant quand les températures remontent, que le ciel bleu et le soleil sont là. Mais revenons à ces prochains jours.

Nous allons organiser une rencontre publique le vendredi 12 avril dans nos locaux de Auch et Tarbes : « Les États Généraux du handicap » où nous échangerons et ferons des propositions pour notre société de demain (page 8).

Nous préparons nos assemblées départementales respectives qui se dérouleront le vendredi 24 mai 2024 à la MAS d'Azun à Arrens-Marsous (page 19) et le mardi 24 septembre 2024 à la salle des fêtes de Pavie.

Dans ce journal, nous revenons sur le discours de politique générale du premier ministre et la réaction du Collectif Handicaps dont APF France handicap est membre. Rien ou presque sur le handicap ! Plus qu'une déception, une colère. D'ailleurs nous vous invitons à signer la pétition sur le remboursement des fauteuils roulants <https://www.apf-francehandicap.org/actualite/signez-la-petition-remboursement-des-fauteuils-roulants-respectez-votre-promesse-monsieur> ou en allant sur notre blog de territoire, (page 4).

Le 15 décembre dernier, la signature de la Charte Romain Jacob du 65 a eu lieu à Lannemezan avec la mise en place du comité départemental 65 de la Charte, (page 7).

Concernant l'accès aux soins, nous vous invitons à lire page 6, les informations sur le dispositif « Prado » qui vise à améliorer le retour à domicile après une hospitalisation et qui a été créé par l'assurance maladie. (page 4).

Nous vous invitons à participer à une enquête en ligne sur le polyhandicap : <https://www.acais.fr/enquete-nationale-polyhandicap/>

Nous avons tous, parents, professionnels et proches, dans un coin de notre tête, du rêve. Rêves d'un monde meilleur, d'échanges constructifs, d'établissements adaptés, de solutions nouvelles,... Exprimons-les, partageons-les, (page 14 et 15).

Enfin un peu de bonheur et de joie pour toutes et tous. Il y aura les 2 voyages et un bon nombre d'animations tout au long de ces 3 mois à venir.

Profitez bien, participez !

Marie-Christine HUIN  
Représentante des Hautes-Pyrénées

Anthony DRAPEAU-ECALLE  
Représentant du Gers

**Lou Maïnat**



Journal du Territoire

**N° 25**

APF

France handicap

32 & 65

Avril

Mai

Juin

2024

APF France handicap

Délégation 32

36 rue des Canaris

32000 AUCH

Tél. 05.62.06.10.41

Mail :

[dd.32@apf.asso.fr](mailto:dd.32@apf.asso.fr)

APF France handicap

Délégation 65

9 rue des Gargousses

65000 TARBES

Tél. 05.62.93.86.07

Mail :

[dd.65@apf.asso.fr](mailto:dd.65@apf.asso.fr)

## SOMMAIRE

<b>EDITO - SOMMAIRE</b>	<b>P. 1 à 2</b>
<b>APF - INFOS NATIONALES</b>	<b>P. 3 à 4</b>
<b>APF - QUOI DE NEUF ?</b>	<b>P. 5 à 6</b>
<b>APF - INFOS DU TERRITOIRE</b>	<b>P.7 à 20</b>
<b>APF - « LES JEUNES »</b>	<b>P.21</b>
<b>APF - RENCONTRES ET ACTIVITÉS</b>	<b>P.22 à 25</b>
<b>APF - ANNONCES</b>	<b>P.26 à 27</b>
<b>LE COUPON D'INSCRIPTION</b>	<b>P. 28</b>

### Directrice de la publication :

Odile LE GALLIOTTE

### Comité de rédaction :

Christine CASELLES, Romain CHUDY, Armelle COURANT, Bernard DUOLÉ, Françoise DOUAT, Anthony DRAPEAU-ÉCALLE, Aurore GÉA-BINET, , Virginie HIS-BISSARDON, Marie-Christine HUIN, Viviane KLAZYNSKI, , Odile LE GALLIOTTE, Stéphanie MARSOL, Gisèle MÉJAMOLLE, Renée SERANT

### Montage et impression :

Audrey MELIA, Françoise DOUAT et Stéphanie MARSOL



## SOUTENEZ APF France handicap

La force d'APF France handicap repose sur ses adhérents. L'adhésion à l'association est synonyme de soutien aux valeurs et aux actions menées par vos délégations pour améliorer les conditions de vie des personnes en situation de handicap.

Vous avez entre 18 et 26 ans et n'avez encore jamais été adhérent à APF France handicap : votre première année d'adhésion sera gratuite et vous pourrez vous abonner au magazine « Faire Face » au prix exceptionnel de 5 €.

N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus.

## BULLETIN D'ADHÉSION À RETOURNER AVEC VOTRE RÈGLEMENT

# OUI, J'ADHÈRE AUJOURD'HUI !



## Bon d'adhésion 2024

Vous pouvez aussi adhérer à APF France handicap et vous abonner à *Faire Face* via notre site internet : [www.apf-francehandicap.org](http://www.apf-francehandicap.org)

OUI, je souhaite :

- 1  adhérer à APF France handicap\* et m'abonner pour 12 mois au magazine *Faire Face* (version papier + web) **47 €**
- OU
- 2  adhérer pour 12 mois à APF France handicap (sans abonnement au magazine *Faire Face*) **25 €**
- Tarifs valables jusqu'au 31/12/2021

Vous pouvez également souscrire une cotisation familiale et bénéficier de tarifs dégressifs. De même, votre adhésion sera gratuite si vous êtes âgé entre 18 et 25 ans ou si vous êtes licencié Handisport. Pour en savoir plus sur ces offres, merci de contacter la délégation de votre département ou notre service "national" au 01 40 78 27 06

\* Votre adhésion (25 €) vous donnera droit à une réduction d'impôts de 66 % de son montant dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par APF France handicap. Elles sont destinées à l'association ainsi qu'aux tiers mandatés par elle à des fins de gestion interne, pour répondre à vos demandes et faire appel au renouvellement de votre cotisation. APF France handicap s'engage à ne pas diffuser ces informations en dehors de l'union européenne. Conformément à la loi informatique et libertés, vous pouvez cocher la case ci contre  pour vous opposer à l'utilisation de vos données à caractère personnel. Vous pouvez les faire rectifier ou supprimer en contactant notre service adhésion & abonnements au 01 40 78 27 06 - 17 boulevard Auguste Blanqui 75013 Paris. Ces données seront conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées.

MERCI DE RETOURNER CE BON

soit à votre délégation APF France handicap ou sous enveloppe sans affranchir à :

APF Service Adhésions/Abonnements - Libre-réponse n°40381 - 94609 Choisy Le Roi cedex

ES02923 L'adhésion est individuelle

M.  M<sup>me</sup> Nom/Prénom .....

Adresse .....

Code postal [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Ville .....

Téléphone .....

E-mail (facultatif) .....

Ci-joint mon règlement par :

chèque bancaire  chèque postal à l'ordre d'APF France handicap

### Déclaration de politique générale : sur le handicap, un discours bâclé, vide et excluant



La déclaration de politique générale du Premier ministre déçoit et n'a pas été à la hauteur. Gabriel Attal n'a évoqué le mot « handicap » qu'au bout de très longues minutes, au détour de son chapitre sur l'Education nationale, sans grandes ambitions en faveur de l'autonomie et des droits des personnes handicapées et de leurs proches...

Le Collectif handicaps attendait une prise de parole forte témoignant d'une vision transversale et interministérielle du handicap. Gabriel Attal s'est contenté d'une rapide digression sur le sujet au détour de ses annonces sur l'Education nationale. Visiblement bâclé sur ce sujet, son discours a exclu d'un trait de plume des millions de personnes handicapées de la politique générale du gouvernement. Le Premier ministre n'a montré aucune vision politique sur les enjeux du handicap, et plus largement de l'autonomie.

Les quelques annonces ou promesses ne peuvent suffire à faire une politique du handicap. D'une part, il s'est limité à rappeler des promesses déjà faites, telles que le remboursement intégral des fauteuils roulants. Une annonce d'autant plus insuffisante, que les discussions en cours sont plutôt inquiétantes, comme en témoigne la pétition récemment mise en ligne pour demander la concrétisation de la promesse d'Emmanuel Macron.

D'autre part, le financement par l'Etat des AESH sur la pause méridienne ne résoudra pas les difficultés rencontrées pour faire valoir le droit à l'éducation pour toutes et tous, alors que les discours portés par certains syndicats de l'Éducation témoignent d'une volonté de retour en arrière. Un engagement ferme sur la question aurait rassuré les milliers d'élèves en situation de handicap et leurs familles.

Sur le handicap, Gabriel Attal n'a pas été à la hauteur des attentes des personnes concernées. Cette déclaration de politique générale aurait pu être l'occasion d'engager les membres de son Gouvernement à prendre en considération les besoins des personnes en situation de handicap et de leurs proches dans toutes leurs décisions... Cela aurait permis d'enclencher des chantiers ambitieux, pour répondre aux condamnations répétées de la France pour violation des droits fondamentaux des personnes handicapées, enfin garantir l'accessibilité universelle ou encore mener une politique publique de l'autonomie (sans barrière d'âge). Hélas, ce discours n'a pas calmé les inquiétudes, voire en a créé de nouvelles : en confirmant la réforme de l'AME et le conditionnement du RSA, en stigmatisant les personnes précaires, les jeunes en difficultés et leurs familles, Gabriel Attal fait craindre encore plus d'exclusion.

Face à ce discours vide, le Collectif handicaps reste mobilisé, plus que jamais, pour porter la voix des personnes handicapées.

Communiqué de presse national APF France handicap  
31 janvier 2024

### Signez la pétition "Remboursement des fauteuils roulants : respectez votre promesse Monsieur le Président !"

Alors que des réformes sont en cours concernant les modalités de prise en charge des fauteuils roulants par l'Assurance Maladie, et malgré la promesse faite par le Président de la République d'un remboursement intégral, nous sommes très inquiets quant à la concrétisation de cette mesure. Nous avons besoin du soutien de toutes et tous : signez et partagez la pétition lancée par le député Sébastien Peytavie à laquelle notre association s'est associée !

<https://www.change.org/p/remboursement-des-fauteuils-roulants-respectez-votre-promesse-monsieur-le-pr%C3%A9sident>

Depuis le début des travaux, **nous défendons une ligne claire qui est la prise en charge intégrale par l'Assurance Maladie, donc sans reste à charge, de TOUS les modèles de fauteuils roulants utilisés par toutes les personnes en situation de handicap.**

En avril 2023, lors de la Conférence nationale du handicap, le Président de la République lui-même a repris cet objectif en annonçant la prise en charge intégrale de tous les fauteuils roulants manuels et électriques pour 2024 !

Depuis nous n'avons eu aucune nouvelle malgré nos demandes incessantes à être reçus par les différents interlocuteurs politiques et administratifs qui suivent ce sujet.

En décembre dernier, ce sont tenues les premières réunions tarifaires sans que nous y soyons conviés. Nous avons alors écrit au président de la République afin de lui rappeler son annonce et de lui demander à participer aux discussions.

Mercredi 24 janvier, le député Sébastien Peytavie a posé à l'Assemblée Nationale une question d'actualité au Gouvernement que nous saluons et à laquelle nous nous associons.

**Nous avons également réactivé très fermement notre demande d'être reçus par les administrations et nous l'avons finalement été hier soir, jeudi 25 janvier.**

**Les informations qui nous ont été communiquées font part de bases et de modalités de prise en charge qui, même si on nous assure qu'elles seront susceptibles d'évoluer, ne nous donnent pas satisfaction. Nous sommes encore loin d'une prise en charge intégrale de TOUS les modèles de fauteuils roulants utilisés actuellement !**

Nous allons continuer à participer à toutes les réunions auxquelles nous serons conviés avec toujours le même message : la prise en charge intégrale par l'Assurance Maladie de tous les modèles de fauteuils roulants utilisés par les personnes en situation de handicap.

Dans le même temps, nous poursuivons nos actions.



### Jeux olympiques : "Team Athlètes » APF France handicap



Anne Claveau, Hélios Latchoumanaya, Alexandra Saint-Pierre, Dimitri Jozwicki, Sandrine Martinet.

A l'occasion des Jeux Paralympiques de Paris 2024, qui se tiendront du 28 août au 8 septembre, découvrez les 5 athlètes soutenus par notre association !

Ils sont cinq, ce sont des champions dans leurs disciplines et ils s'apprêtent à participer aux **Jeux Paralympiques de Paris 2024** tout en portant haut et fort les couleurs d'APF France handicap. Parmi eux, deux athlètes sont salariés d'APF France handicap, mais tous peuvent compter sur le soutien de l'association afin de donner le meilleur d'eux-mêmes cet été.

Para athlétisme, para judo, handbike, para tennis de table : faites connaissance avec les membres de la **Team Athlètes APF France handicap**.

Leurs palmarès :

**Anne Claveau**, double championne de France en Handbike en 2022, en course de ligne et en contre la montre. Anne est également chargée de développement des actions associatives APF France handicap.

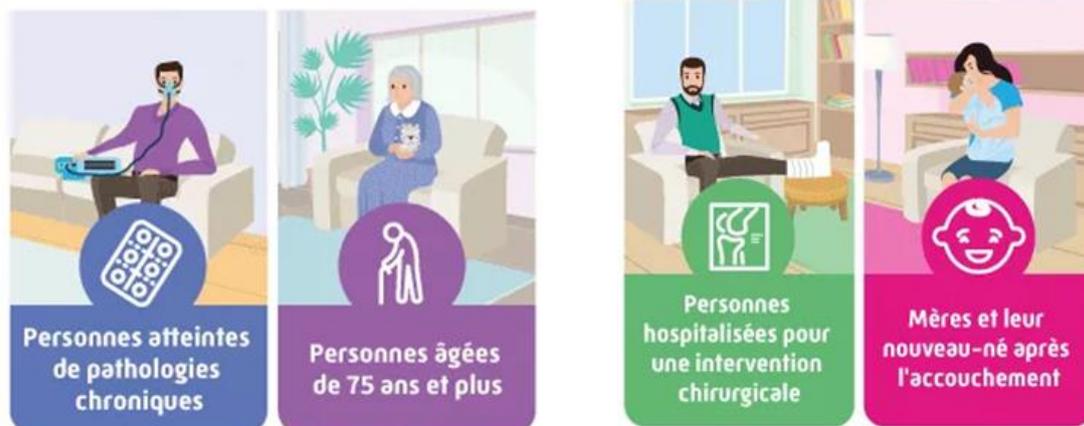
**Hélios Latchoumanaya**, numéro 1 mondial et numéro 1 français de para-judo, médaillé de bronze aux Jeux Paralympiques de Tokyo.

**Alexandra Saint-Pierre**, numéro 2 mondiale, numéro 1 européenne et numéro 1 française de para tennis de table.

**Dimitri Jozwicki**, 4e sur 100m aux Jeux de Tokyo, vice-champion d'Europe. Dimitri est également ergothérapeute au TechLab APF France handicap.

**Sandrine Martinet**, porte-drapeau à Tokyo en 2021, médaillée d'argent en para judo aux Jeux Paralympiques de Tokyo, championne du monde en 2022.

### « Prado » le service de retour à domicile après une hospitalisation



Le service de retour à domicile Prado a été créé par l'Assurance Maladie en 2010, pour anticiper les besoins liés au retour à domicile du patient hospitalisé et fluidifier le parcours hôpital-ville et mis en place progressivement partout en France.

#### Qu'est-ce que « Prado » ?

Ce service a été conçu pour **anticiper les besoins du patient liés à son retour à domicile après l'hospitalisation et fluidifier le parcours hôpital-ville.**

Les principaux enjeux de Prado, qui s'inscrivent dans les objectifs fixés par la politique nationale de santé publique, sont :

- de préserver la qualité de vie et l'autonomie des patients ;
- d'accompagner la diminution des durées de séjour à l'hôpital ;
- de renforcer la qualité de la prise en charge en ville autour du médecin traitant ; d'améliorer l'efficacité du recours à l'hospitalisation en réservant les structures les plus lourdes aux patients qui en ont le plus besoin.

#### Comment se déroule le service ?

Au cours de l'hospitalisation :

- L'équipe hospitalière décide de l'éligibilité médicale du patient au service Prado.
- Un conseiller de l'Assurance Maladie rencontre le patient afin de lui proposer Prado et de recueillir son adhésion au service.

Le médecin traitant est alors contacté par l'Assurance Maladie qui l'informe de l'adhésion de son patient au service et propose de planifier si besoin un premier rendez-vous.

Le conseiller de l'Assurance Maladie facilite le retour à domicile du patient en planifiant les premiers rendez-vous avec l'ensemble des professionnels de santé qui le suivront en ville – sur le principe du libre-choix – en fonction du motif de son hospitalisation. Le conseiller de l'Assurance Maladie informe également le pharmacien d'officine de la sortie du patient.

Une aide-ménagère et/ou un portage de repas peuvent également être organisés en lien avec les services sociaux si l'équipe médicale l'estime nécessaire.

## LA CHARTE ROMAIN JACOB



Le 15 décembre 2023, j'étais invitée à la signature de la Charte Romain Jacob avec l'installation du comité départemental de la Charte, au centre hospitalier de Lannemezan.

Romain Jacob est le fils de Pascal Jacob qui a écrit cette charte rédigée en 2014, suite à plusieurs séries de réunions impliquant des personnes vivant avec un handicap, des soignants et des représentants de l'administration, sous l'égide de l'association Handidactique qui a pour but, le conseil, la conception, la réalisation et le soutien de projets pédagogiques visant à l'amélioration de la qualité de vie des personnes en situation de handicap et des personnes qui interagissent.

À travers 12 grands principes, elle s'impose comme le véritable guide éthique de l'accès aux soins des personnes vivant avec un handicap :

- ⇒ Valoriser l'image que la personne en situation de handicap perçoit d'elle-même,
- ⇒ Valoriser l'accompagnement ;
- ⇒ Exprimer les besoins ;
- ⇒ Intégrer la santé dans le parcours de vie des personnes en situation de handicap ;
- ⇒ Construire une culture professionnelle commune ;
- ⇒ Coordonner le parcours de santé ;
- ⇒ Organiser l'accès aux soins et à la prévention ;
- ⇒ Faciliter et développer l'accès aux soins ambulatoires ;
- ⇒ Prévenir et adapter l'hospitalisation avec ou sans hébergement ;
- ⇒ Améliorer la réponse aux urgences médicales ;
- ⇒ Faciliter le recours aux technologies de l'information et de la communication ;
- ⇒ Mettre en œuvre et évaluer la charte.

Je vous invite à vous servir de l'**application « Handifaction »**, baromètre national qui mesure en temps réel l'accès aux soins des personnes vivant avec un handicap. Il est élaboré à l'aide d'un questionnaire anonyme, complété par les personnes concernées et/ou leurs aidants, qui permet d'évaluer leur niveau d'accès aux soins et d'identifier les améliorations possibles. <https://www.handifaction.fr/>. Les résultats du baromètre aident les professionnels du soin à mieux connaître et comprendre les besoins des personnes en situation de handicap.

**La Charte Romain Jacob a été réalisée PAR ET POUR les personnes vivant avec un handicap.** Elle a pour but de fédérer l'ensemble des acteurs régionaux et nationaux autour de l'amélioration de l'accès aux soins et à la santé des personnes en situation de handicap en mettant en place un comité dans chaque département afin d'y faire participer et travailler l'ensemble des acteurs de la santé et du secteur médico-social.

Marie-Christine HUIN

## ETATS GÉNÉRAUX du HANDICAP

La précarité, l'exclusion, la discrimination, les inégalités, (...) sont encore trop souvent la réalité quotidienne des personnes en situation de handicap. S'y ajoute la dégradation de leurs conditions de vie et de celles de leurs familles dans le contexte actuel de crise économique, sociale, sanitaire et climatique. Aujourd'hui, le constat est clair, les personnes en situation de handicap ne peuvent pas vivre à égalité avec les autres.

Pour faire respecter les droits et les libertés fondamentales des personnes en situation de handicap comme de tout citoyen, la politique du handicap en France doit être élaborée sur de nouvelles bases. La politique française du handicap doit adopter une approche fondée sur les droits humains, comme nous y obligeons non seulement le respect dû à chaque citoyen mais aussi les recommandations de l'ONU et la condamnation de l'État français par le Conseil de l'Europe en avril 2023 pour violation des droits humains.

Ces États Généraux APF France handicap ont pour objectif de faire des propositions au Président de la République, à son gouvernement, aux parlementaires, aux élus des collectivités locales pour refonder la politique du handicap en France dans la perspective des anniversaires des lois de 1975 et de 2005, mais aussi à la mi-parcours du quinquennat présidentiel actuel. C'est pourquoi, nous organisons, des temps de rencontre, ouverts à tous :

- Le **vendredi 12 avril 2024**, entre 10h et 12h, dans nos locaux APF France handicap à **Auch**.
- Le **vendredi 12 avril 2024**, entre 14h et 17h, dans nos locaux APF France handicap à **Tarbes**.

Merci pour votre participation.

Marie-Christine HUIN et Anthony DRAPEAU-ÉCALLE



**APF France handicap**

### LES ÉTATS GÉNÉRAUX DU HANDICAP

- Le droit à la santé pour tous.
- Le droit à l'autonomie pour tous.

**12 avril 2024**  
**14 h à 17 h**

Délégation APF France handicap des Hautes-Pyrénées

9 rue des Gargousses - Quartier de l'Arsenal  
65000 TARBES

tél. : 05 62 93 86 07 - Mail: [dd.65@apf.asso.fr](mailto:dd.65@apf.asso.fr)



**APF France handicap**

### LES ÉTATS GÉNÉRAUX DU HANDICAP

Le vendredi 12 avril 2024 entre 10h00 et 12h00  
dans nos locaux APF France handicap à Auch.

Le vendredi 12 avril 2024 entre 14h00 et 17h00  
dans nos locaux APF France handicap à Tarbes.

## RESEAU EMPLOI HANDICAP - L'info de mars 2023



### Lancement des parrainages Réseau Emploi Handicap avec la Mission Locale 65

Nous avons été sollicités par la Mission Locale 65 pour développer de nouvelles actions. En janvier 2024, nous avons présenté le Réseau Emploi Handicap et le principe du parrainage à un groupe de jeunes en contrat d'engagement jeunes, accompagnés par leur conseiller Mission Locale, Philippe Pourtalet.



A la suite de cette réunion, six d'entre eux ont souhaité être parrainés par un membre du réseau. Karine, Ludovic, Odile, Romain et moi-même sont les nouveaux parrains et marraines.

Le parrainage est prévu pour une durée de 6 mois. Chaque jeune a identifié son projet professionnel avec le conseiller de la Mission Locale. Celui-ci reste son interlocuteur privilégié.

Le parrain et la marraine vont apporter leur expérience du milieu professionnel et leur soutien à la réalisation du projet professionnel. Suivant l'avancée de celui-ci, cela peut aller d'une aide pour trouver des stages afin de confirmer le choix de métier jusqu'à l'aider à la recherche d'un emploi et la préparation des entretiens d'embauche.

Le parrain/marraine peut s'appuyer sur le Réseau Emploi Handicap pour les domaines professionnels qu'il connaît moins. Son rôle est de soutenir le jeune dans ses démarches, de l'aider à prendre confiance en lui, ce dernier restant l'acteur de son projet.

Vous êtes intéressés pour devenir parrain ou marraine, n'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations. Contact : [christine.caselles@externe.apf.asso.fr](mailto:christine.caselles@externe.apf.asso.fr)

Christine CASELLES

## Groupe Bénévolat : les travaux se poursuivent

Nous poursuivons nos travaux et nous préparons une campagne de communication pour avoir de nouveaux bénévoles sur notre territoire.

Voici l'affiche que nous allons très largement diffuser.

Nous préparons également le « pique-nique des bénévoles » qui aura lieu à la délégation 65 le samedi 21 septembre 2024. Nous vous en dirons plus dans notre prochain journal. Nous souhaitons un temps convivial avec des échanges et pouvoir en même temps y accueillir de nouveaux bénévoles.

Prochaine réunion ouverte à toutes et à tous :

**Mercredi 10 avril 2024 de 9h30 à 12h à la délégation 65**

Bernard DUOLÉ et Odile LE GALLIOTTE



# MOI, JE BÉNÉVOLE !... ET TOI ?

**Un peu de ton temps peut faire une grande différence .**

Animation,  
Loisirs...

Accompagnement,  
transport...

Défense des droits.

Rejoins-nous :

Délégation APF France handicap du Gers  
36 rue des Canaris - 32000 AUCH  
tél. : 05 62 06 10 41 - Mail: [dd.32@apf.asso.fr](mailto:dd.32@apf.asso.fr)



Délégation APF France handicap des Hautes-Pyrénées  
9 rue des Gargousses - 65000 TARBES  
tél. : 05 62 93 86 07 - Mail: [dd.65@apf.asso.fr](mailto:dd.65@apf.asso.fr)

### Groupe Bénévoles : témoignages



Bénévole ? Tiens ? Je n'y avais pas pensé ! C'est quoi ça ?

Au départ, je ne suis pas venu à APF France handicap pour moi mais pour une autre personne. Cependant, il y a des jours où, sans le savoir, l'on prend des décisions qui peuvent changer sa vie.

On m'a juste dit : «Viens voir ce que nous faisons ». J'ai répondu : « Pourquoi pas ? ».

C'est ainsi qu'a commencé ma belle aventure de « bénévole à APF France handicap ». Je suis venu, j'ai aimé...alors j'ai continué, loin d'imaginer tout ce que cela allait m'apporter. OUI, c'est une belle aventure que j'aimerais vous raconter ici, mais je crois que le journal entier n'y suffirait pas.

Alors, si vous le voulez bien, prenez juste un petit moment et venez découvrir par vous-même ce que nous faisons et j'espère que vous y trouverez tout le plaisir que j'y ai trouvé.

La joie de faire ensemble dans le partage, les rires et les sourires, mais aussi toutes les émotions de la vraie vie. Ça vous tenterait ?

A très bientôt pour vous faire une place parmi nous.

Bernard DUOLÉ



Je m'appelle Armelle. J'ai rejoint la délégation de l'APF 65 - 32 fin février 2024 après avoir emménagé dans les Hautes-Pyrénées à l'été 2023.

Mon parcours professionnel au sein des services de santé publics et privés en France et à l'étranger m'a sensibilisée très tôt à la problématique du handicap.

Parce que je crois profondément que donner c'est recevoir donc partager, et parce que partager est une des plus belles idées, un des plus beaux mots de notre langue, j'ai choisi de partager mon temps, mon énergie et mes idées au bénéfice de l'association.

J'ai été très sensible au chaleureux accueil qui m'a été réservé lors de ma première réunion des bénévoles et j'en remercie chacune et chacun. Je suis prête et enthousiaste à l'idée de me joindre aux membres de l'association pour les diverses activités !

Armelle COURANT



### Collectif Access'ible 32

Une excellente nouvelle en ce début d'année car 2 nouvelles associations nous rejoignent :

**La FNATH** : c'est une association nationale, présente dans le Gers, qui défend et accompagne les personnes accidentées de la vie pour faciliter leur accès aux droits dans le domaine des accidents du travail, des maladies professionnelles, mais aussi de toute maladie et de tout handicap.

**Généralisations Mouvement** : proche de la vie quotidienne des citoyens et menant des actions de terrain, Généralisations Mouvement s'appuie sur son expérience pour représenter les retraités et les personnes âgées dans toutes les instances locales, départementales, nationales et internationales.

Désormais, nous sommes 8 associations au sein de notre collectif, de plus en plus reconnu dans le Gers : AFM Téléthon, APF France handicap, la FNATH, le GIHP, Handi'Spina, le Comité départemental Handisport du Gers, Généralisations Mouvement et Rétina France.

Nous ne serons pas de trop pour faire avancer la cause de l'accessibilité avec quelques dossiers brûlants :

L'accessibilité de la MDPH : nous avons interpellé par lettre en recommandé début janvier le Président du Conseil départemental du Gers qui n'a pas daigné nous répondre. Nous organisons une 1<sup>ère</sup> action : une conférence de presse le jeudi 4 avril prochain. Cela le fera-t-il réagir ?

La Cathédrale Sainte-Marie et son parvis : une rencontre avec le maire d'Auch Mr Christian Laprèbende et le responsable du service infrastructures, Mr Pascal Sarrabezolles, le 8 février dernier, n'a pas permis d'obtenir des avancées concrètes. Le site reste toujours aussi dangereux notamment par manque de contrastes visuels sur les marches. Nous préparons une action sur site avant l'été. Nous devons garder l'effet de surprise concernant la date et ses modalités. Si vous souhaitez nous aider en étant présents, même avec le peu d'informations que nous pouvons vous donner à cette heure, merci pour votre présence. Vous pouvez vous inscrire par l'intermédiaire du coupon réponse ou nous contactant au 05 62 06 10 41.

Mirande : Bastien a réalisé un diagnostic du centre-ville.... Comment fait-on pour y vivre et se déplacer en fauteuil roulant ? Ce sera compliqué et sans doute long mais nous retournerons voir le maire. Il faut qu'il travaille avec notre collectif.

Marcillac : Olivier a participé à un diagnostic accessibilité sur le terrain, le 21 février dernier, organisé par la communauté de communes « Bastides et Vallons ». Le chemin piétonnier reliant le centre-ville au supermarché situé dans le quartier de Cagnan est très dangereux. Des solutions existent mais il faut une vraie prise de conscience des élus. Le diagnostic va leur être présenté ainsi qu'à la préfecture pour les alerter. Olivier s'est proposé pour faire un diagnostic de l'ensemble des communes du périmètre de la communauté de communes. Une réunion de la commission communale accessibilité « Bastides et Vallons » doit se tenir début avril. Ce sera pour lui une occasion supplémentaire d'enfoncer le clou !

Les travaux de la sous-commission départementale accessibilité : nous y sommes présents avec 4 de nos associations dont Bastien qui représente APF France handicap. Il y a aussi les réunions en amont où nous sommes encore plus nombreux avec la présence de Ghislaine et Monique de Rétina France. Nous ne lâchons rien et parfois (pas toujours malheureusement car nos associations ne sont pas majoritaires) cela progresse dans le bon sens. A noter tout de même que notre département a une politique forte vis-à-vis des municipalités : pas de dotation DETER (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) versée si la municipalité ne respecte pas ses engagements. Quand on touche au portefeuille !

Anthony DRAPEAU-ECALLE et Odile LE GALLIOTTE

### COLLECTIF ACCESS 65



Nous continuons inlassablement notre travail pour améliorer l'accessibilité des sites, de la voirie et des établissements et installations recevant du public. Voici quelques nouvelles toutes fraîches :

Base nautique de Castelnau-Magnoac : elle devrait être totalement accessible pour la baignade cet été. Nous avons eu un rendez-vous sur place avec le maire, le 22 février dernier, et ce dernier nous a promis ces aménagements : contrastes visuels autour de la buvette pour sécuriser les abords, extension de la terrasse vers l'espace plage avec l'installation d'un tapis permettant aux personnes en fauteuil roulant d'accéder à la baignade, l'aménagement de l'aire de pique-nique avec une table rallongée, l'acquisition d'un tiralo, une meilleure signalétique de l'aire de stationnement réservé et un cheminement facilité.

Réunion de la commission communale accessibilité de Lannemezan le mardi 20 février 2024. Nous l'attendions depuis un an ! La mairie s'est engagée à avoir des réunions constructives et en partenariat avec notre collectif. Un salarié est désormais en charge de l'accessibilité à la mairie et de prochaines réunions de travail vont être organisées.

Réunion avec le nouveau directeur de Keolis, du réseau de transport TLP (Tarbes Lourdes Pyrénées) mobilités, Mr Raphaël Froger et Mme Evodie Imbert, responsable marketing et commercial, le vendredi 8 mars 2024. Nous avons essentiellement parlé du service Handibus (Grand Tarbes et Lourdes) : la saturation du service (avec l'acquisition prochaine d'un 4<sup>ème</sup> véhicule), la formation des chauffeurs, l'accueil téléphonique lors des réservations et le projet de formaliser une convention entre Keolis et notre collectif.

Notre collectif a reçu Mr Pierre Woznica, l'Architecte des Bâtiments de France (ABF), le mercredi 13 mars 2024. A l'ordre du jour, l'accessibilité de l'église Sainte-Anne à Tarbes, notamment et notre attente de collaborer avec lui avant de trouver le meilleur compromis entre l'accessibilité et le respect du patrimoine.

Accessibilité du bâtiment de la solidarité départementale, place Ferré à Tarbes. Nous avons interpellé le Président du Conseil départemental car il reste des problèmes d'accessibilité importants sur ce site qui accueille notamment la Maison de l'Autonomie. Une réunion sur site est prévue ce lundi 18 mars 2024 avec la direction des bâtiments.

Notre action 2024 : elle sera inédite et originale, sans doute à l'automne 2024. Pour l'instant, nous restons volontairement discrets. Nous avons sollicité un partenariat avec la préfecture.

Que d'énergie bien souvent pour faire avancer les dossiers. Mais nous ne lâchons rien !

Les membres APF France handicap du Collectif Access 65

## Parents Enfants Handis 32



Nous vous proposons une journée sur un thème qui nous concerne toutes et tous et qui prend un sens encore plus aigu pour les parents d'enfants en situation de handicap : les héritages de familles, ou « Comment en prendre conscience pour vivre sa vie ? ».

Nous portons tous un « sac à dos virtuel » que nos parents ou nos grands-parents remplissent depuis notre naissance. Nous faisons la même chose avec nos enfants et petits-enfants, sans nous en rendre compte. Dans ce sac, il y a ce qu'ils ont projeté sur nous et ce que nous voulons pour nos descendants. Il se remplit tout au long

de notre vie et nous y contribuons également. C'est inévitable.

Pour mieux comprendre cette histoire de sac à dos et comment nous pouvons l'alléger, nous organisons cette journée avec la participation de Sarah PAULIN, psychologue clinicienne et psychodramatiste sur Tarbes. Voici comment elle se présente : « À 12 ans, je rêvais de devenir médecin sans frontières ou actrice. Aujourd'hui, je ne suis ni l'un ni l'autre mais j'ai trouvé la voie qui me permet de lier mes deux grandes passions: le soin et le théâtre. »

Nous vous espérons nombreux à cette journée, à Montégut, près d'Auch à partir de 9h30, le samedi 15 juin prochain.

### Nos héritages de famille

"En prendre conscience pour vivre sa vie"



Salle des fêtes de

**MONTÉGUT** 9h30

**15 juin 2024** à 17h00

avec la participation de Sarah PAULIN

Psychologue clinicienne



### Programme

#### Matin :

- Accueil à partir de 9h30
  - Introduction par le groupe Parents Enfants Handis 32
  - Conférence de Sarah Paulin, animée par des saynètes et échanges avec le public.
  -
- ⇒ **Déjeuner sur place – Buffet froid avec une participation de 15 € / personne**

#### Après-midi :

- Témoignages
- Ateliers animés par Sarah Paulin, espace « entre pairs et mère », le coin des parents (buvette ouverte toute l'après-midi)
- La journée se terminera vers 16h45 par une collation.
- Nous préparons également une seconde journée, en semaine, sur les « capacités de nos enfants ».

A bientôt.

Nadine BARAT, Viviane KLAWCZYNSKI,  
Odile LE GALLIOTTE et Renée SERANT

## Familles Handi'Cap 65



**GROUPE DE PAROLE**

mardi 16 avril 2024  
mardi 14 mai 2024  
mardi 11 juin 2024  
**de 14h/16h30**  
**Ne restez pas seuls !**

n'oubliez pas de vous inscrire

gratuit autour d'un café/thé

**PARTAGER  
PENSER À SOI - ÉCHANGER  
PRENDRE DU RÉPIT**

APF France handicap  
DELEGATION des Hautes - Pyrénées  
9 rue des Gargousses - 65000 TARBES  
Tél : 05 62 93 86 07  
Mail: dd.65@apf.asso.fr

Avec le soutien de :

Voici tout d'abord, les dates de nos prochaines rencontres « groupe de parole » animées par Virginie dans nos locaux à Tarbes. Ces temps, où la parole est libre, sans jugement ni tabou, sont ouverts aux parents ou proches en situation de handicap ou qui ont des enfants ou proches en situation de handicap.

**Le samedi 19 octobre 2024**, sans doute au restaurant de l'Arsenal à Tarbes, nous organisons une journée sur le thème « Cap ou pas cap ? ». Il est un peu tôt pour vous dévoiler le contenu.

Nous préparons également, avec le réseau Intimagir Occitanie, deux journées sur le thème de la sexualité et de la vie affective des personnes en situation de handicap :

**Le vendredi 27 septembre 2024 à Pessan (32) et  
Le vendredi 8 novembre 2024 à Barbazan-Debat (65)**

Nous pourrions vous en dire plus dans le prochain journal.

Prenez soin de vous et à bientôt !

Virginie BISSARDON-HIS, Marie-Christine HUIN et Stéphanie MARSOL



Le service mandataire d'APF France handicap

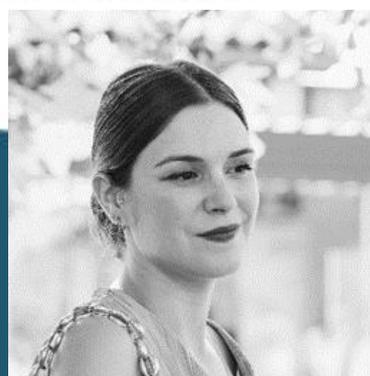


Contacts

**MAND'APF 32 & 65**  
**APF France HANDICAP**  
Départements du Gers et des Hautes-Pyrénées

36 Rue des Canaris 32000 AUCH  
9 rue des Gargousses 65000 TARBES

Tel : 06 33 40 29 09  
[aurore.gea-binet@apf.asso.fr](mailto:aurore.gea-binet@apf.asso.fr)  
Siret : 775 688 732 112 58



Aurore GEA-BINET  
Réfèrente du service Mand'APF  
32 et 65

## Nous vous accompagnons dans votre fonction de particulier-employeur

Vous êtes employeur de la personne qui intervient chez vous ?

- Vous conservez votre liberté de choix : personnel recruté, conditions de travail, horaires et modalités d'intervention,...
- Vous assurez les responsabilités relatives à la fonction d'employeur.

Nous vous aidons et vous conseillons au quotidien :

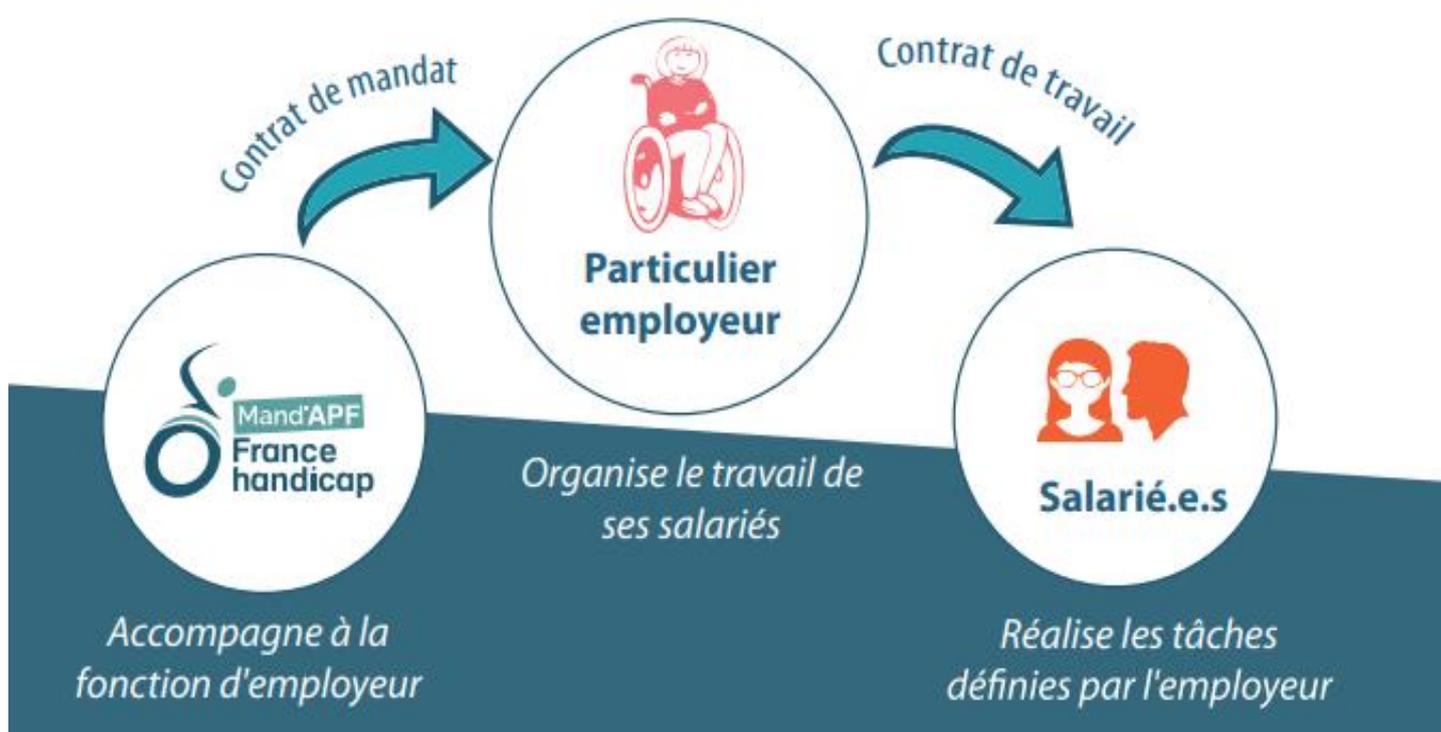
♿ Recrutement

♿ Démarches administratives

♿ Conseil en management

♿ Appui juridique

### Comment ça fonctionne ?



## Un service spécialisé pour les personnes en situation de handicap moteur



c'est + de services !

Mand'APF propose un ensemble de prestations pour répondre aux besoins spécifiques des particuliers-employeurs en situation de handicap :



Un service spécialisé dans la compensation du handicap.



Un suivi personnalisé avec un interlocuteur unique qui se déplace à votre domicile.



Un accompagnement dans l'organisation et la sécurisation de votre aide humaine.



Des conseils et informations juridiques sur vos droits liés au handicap et à l'emploi direct.



**Bénéficiaires de la PCH :**

Le coût du service est entièrement pris en charge !

**Assemblée départementale 2024**

**APF France handicap 65**

**vendredi 24 mai 2024**

**MAS d'Azun**

**71 Rte d'Azun, 65400 Arrens-Marsous**



Ordre du jour

**Offre de service APF France handicap.**

**Les actions politiques et associatives**

**Échanges.**

Accueil à partir de 13h30

Possibilité de déjeuner sur place

Début de l'assemblée à 14h

Marie Christine HUIN Représentante 65,  
Odile LE GALLIOTTE, Camille HERVE - QUINCY et Philippe LAROSE

# 4 bonnes raisons de faire un don à



Nous permettre d'aider plus de personnes en situation de handicap



Une déduction de 66 % du montant de votre don sur vos impôts



Un site sécurisé pour faire vos dons en ligne



Notre association est labellisée Don en Confiance

Pour tout renseignement :  
Contacter Odile LE GALLIOTTE  
Au 05 62 06 10 41 ou au 05 62 93 86 07  
[odile.legalliotte@apf.asso.fr](mailto:odile.legalliotte@apf.asso.fr)

Merci

## APF France handicap - « LES JEUNES »

### Les Jeunes Amis du 65 (18 à 40 ans)

Nous nous sommes retrouvés en janvier à Saint-Martin avec vous toutes et tous. Une belle journée de retrouvailles, de jeux, de musique autour d'un excellent repas.

En février, nous nous sommes initiés aux règles du bowling à Lannemezan.

Le 16 mars, nous avons été faire un tour à Pau et manger au restaurant.

Voici les dates de nos prochaines rencontres :

⇒ Vendredi 26 avril 2024 : sortie en soirée avec un autre groupe d'APF France handicap « Unis vers Cité » à l'Up2Play près du Méridien à Ibos.

⇒ En mai, voyage à Lège-Cap-Ferret du 6 au 11 mai 2024.

⇒ Le samedi 22 juin : sortie à définir.

Nous choisirons les destinations de nos sorties lors de nos retrouvailles.

Nous vous enverrons des précisions une quinzaine de jours avant la date indiquée.

A bientôt.

Françoise DOUAT et Gisèle MÉJAMOLLE



## APF France handicap - RENCONTRES ET ACTIVITES

Chères amies et chers amis,

Nous vous proposons dans ces pages « Rencontres et activités » notre programme de sorties.

Nous prenons un soin tout particulier pour vous proposer une variété de sorties en innovant à chaque fois pour découvrir un site ou un événement. Nous espérons que ce programme vous plaira.

Odile LE GALLIOTTE



### Repas à la délégation à Auch (32)

**vendredi 5 avril 2024** : Axoa de poulet et dessert du moment

**mercredi 15 mai 2024** : Couscous et dessert du moment

**vendredi 7 juin 2024** : Poulet champignons et dessert du moment

Prix : 13 € par personne.

### Repas à la maison de quartier de Laubadère à Tarbes (65)



**jeudi 11 avril 2024** : pizza, tartiflette et crème caramel

**jeudi 2 mai 2024** : crudités – axoa de porc, riz et panna cotta

**jeudi 6 juin 2024** : assiette composée (terrines de campagne + crudités)  
– légumes farcis – gâteau aux fruits

Prix : 13 € par personne (goûter compris).

**Date limite d'inscription** : le vendredi précédant le repas. Si le menu ne vous convient pas ou que vous n'avez pas pu vous inscrire à temps, nous vous accueillerons avec plaisir. Il faudra juste prévoir votre repas.

## ATTENTION petit changement

- ⇒ **Le jeudi 4 avril, rendez-vous à la délégation** (pour les activités comme à la Ferme Fould).
- ⇒ **Le repas à la maison de quartier de Laubadère aura lieu exceptionnellement le jeudi 11 avril 2024 (et non le 4 avril 2024).**

### Rencontres à la Ferme Fould à Tarbes (65)



Nous vous accueillons tous les jeudis (sauf si une sortie extérieure est programmée ce jour-là) à la Ferme Fould (derrière le Centre Leclerc de l'Ormeau) pour une après-midi associative. Plusieurs activités vous sont proposées comme des jeux de société, la pétanque (quand le temps le permet !), des temps de relaxation ou de gymnastique douce proposés par Howard et Denise, nos bénévoles référents de ces jeudis.

**Un goûter vous sera servi également.**

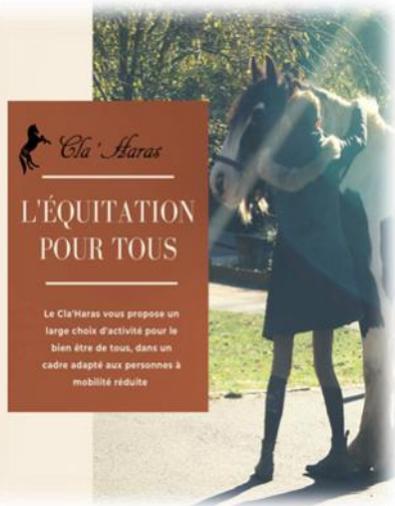
**L'entrée est libre, vous venez quand vous voulez.**

**Il n'y a pas besoin de vous inscrire.**

**Une participation de 1.50 € vous est demandée pour le goûter.**

### Une après-midi au centre équestre Cla'Haras à Tournay (65)

vendredi 19 avril 2024



Sortie au Centre Equestre CLA'HARAS à Tournay (65), spécialisé dans l'hippothérapie.

**Prévoir un pique-nique.**

**Important : prévoir un pantalon long + chaussettes hautes et bottes en caoutchouc ou chaussures adaptées pour les personnes qui ne sont pas en fauteuil roulant.**

**Prix : 28 € / personne (transport et activité).**

**RDV à la délégation à Auch à 10h30.**

**RDV à la délégation à Tarbes à 11h00.**

**avec un retour respectif entre 18h00 et 18h30 pour Auch et Tarbes.**

### Les jardins de Courciana à la Romieu (32)

mardi 11 juin 2024



Parc de 6 hectares : zone potagère, jardin anglais et jardin des moines (à l'ancienne).

Petite buvette et boutique.

Prévoir le pique-nique.

**Rendez-vous dans les délégations, à Auch à 11h00 et à Tarbes à 10h.**

**Retour à Auch vers 17h30 et à Tarbes à 18h30.**

**Prix : 18 € la sortie (transport et entrée).**

### Festival des sorcières à Pouyastruc (65)

samedi 22 juin 2023



Organisé par l'Association des Sorcières de l'Arros qui sensibilise à la protection de l'environnement, le festival se déroule dans l'enceinte du complexe sportif de Pouyastruc, avec des escape games, un stand photo, un stand maquillage, un jardin suspendu, des sculptures, des coins-jeux géants, des sorciers chimistes, une scène ouverte, un marché avec une vingtaine de créateurs, saucisses-frites pour le déjeuner. Monnaie spéciale du festival à l'entrée.

**Entrée gratuite.**

**Rdv aux délégations à Tarbes à 11h et à Auch à 10h.**

**Pour un retour vers 18h à Tarbes et 18h30 à Auch.**

**Prix de la sortie : 10 € le transport et déjeuner au choix (pique-nique ou achat sur place - assiette saucisses-frites).**

### Visite de la centrale hydroélectrique EDF à Saint-Lary-Soulan (65) mardi 9 juillet 2024



Nous vous invitons à visiter la centrale hydroélectrique EDF. Sa visite est instructive et passionnante. Comment cette eau des montagnes nous fournit-elle de l'électricité ? Une exposition avec des panneaux ludiques et de belles photos d'illustrations donnent les réponses à cette question légitime. Le rôle et le fonctionnement d'une centrale hydraulique vous sont également dévoilés de façon détaillée au moyen de vidéos, de maquettes animées et enfin par l'observation directe des turbines.

Nous déjeunerons au restaurant « La main à la patte » à Saint-Lary-Soulan avant la visite l'après-midi de la centrale. Si nous avons le temps, nous visiterons le matin, à notre arrivée, la maison du patrimoine.



**Rdv à 9h00 à la délégation à Tarbes et à la délégation à Auch à 8h30.**

**Retour prévu à 18h à Tarbes et 18h30 à Auch.**

**Prix de la sortie : 35 € / personne (visites, restaurant et transport).**

### L'animation « Lire, écrire et compter » à la délégation 65

Depuis mars 2023 et grâce à Clément LABERNADIE, bénévole, nous avons ouvert un nouvel atelier « Lire, écrire et compter », **tous les lundis après-midi, de 14h30 à 16h30 dans nos locaux à Tarbes.**



L'objectif est de proposer aux personnes en situation de handicap d'apprendre ou de réapprendre les rudiments de la lecture et / ou de l'écriture et d'être plus à l'aise avec les chiffres, avec une méthode adaptée à chacun, en utilisant notamment le jeu, chacun à son rythme.

L'atelier est gratuit et ouvert à toutes et à tous.  
Pour plus d'informations, contactez-nous !

## APF France handicap - RENCONTRES ET ACTIVITES

### API 65 : des ateliers numériques

Nos prochains ateliers auront lieu dans nos locaux à Tarbes, de 14h à 16h :



vendredi 12 avril 2024  
vendredi 26 avril 2024  
vendredi 17 mai 2024  
vendredi 31 mai 2024  
vendredi 14 juin 2024  
vendredi 28 juin 2024

Merci de nous contacter au 05 62 93 86 07 ou par mail à [romain.chudy@apf.asso.fr](mailto:romain.chudy@apf.asso.fr) pour vous inscrire.

À bientôt.

Romain CHUDY

### Le groupe animations vous invite

Notre groupe animations du territoire vous propose des activités. Il est composé de bénévoles et de salariés et se réunit, en moyenne, une fois tous les deux mois.

Nous faisons des recherches sur des activités nouvelles ou habituelles que nous aimerions vous proposer. Toutes les idées sont les bienvenues. Nous en échangeons lors des réunions et nous décidons tous ensemble.

C'est un travail plaisant quand nous constatons le nombre de participants et le plaisir que vous avez à venir à ces activités.

Mais pour cela, nous aimerions renforcer le groupe pour épauler celles et ceux qui y sont déjà. C'est un travail d'équipe dans lequel, vous pouvez également apprendre à monter un projet. Nous vous invitons à venir découvrir notre fonctionnement lors de notre prochaine réunion.

**Le mardi 14 mai 2024 de 14h à 16h30**  
à Tarbes ou à Auch.

Vous êtes les bienvenu(e)s. Merci.

Odile LE GALLIOTTE



### Merci d'adresser votre coupon-réponse :

⇒ **Par courrier à l'adresse**

APF France handicap - Délégation du Gers  
36 rue des Canaris  
32000 AUCH

ou

APF France handicap - Délégation des Hautes-Pyrénées  
9 rue des Gargousses  
65000 TARBES

⇒ **Ou par e-mail**

[dd.32@apf.asso.fr](mailto:dd.32@apf.asso.fr) ou [dd.65@apf.asso.fr](mailto:dd.65@apf.asso.fr)

⇒ **Ou nous contacter au**

Pour le Gers : 05.62.06.10.41

Pour les Hautes-Pyrénées : 05.62.93.86.07

**Afin de valider vos inscriptions, merci de nous faire parvenir vos règlements.**

## APF France handicap - ANNONCES

### Passage de la flamme olympique mai 2024

**Samedi 18 mai 2024** dans le Gers : la flamme passe par l'Isle-Jourdain, Mirande, Marciac, Condom, Fleurance, Nogaro et Auch en fin de journée avec l'installation d'un mini chaudron et des animations.

Nous donnerons les informations sur le journal mais pas d'accompagnement prévu.

**Dimanche 19 mai 2024** dans les Hautes-Pyrénées : la flamme passe par le cirque de Garvanie, Lourdes, le Pic du Midi, Bagnères-de-Bigorre, Lannemezan, le lac de l'Arrêt-Darré et Tarbes.

**Tarbes : passage de la flamme avenue des Forges en fin de journée.**

**Nous proposons de nous retrouver l'après-midi à la délégation à partir de 16h et de nous rendre à pied avenue des Forges pour voir la flamme.**

*Pour information, le lundi 20 mai 2024 : la flamme olympique sera dans les locaux APF France handicap à l'EA (Entreprise Adaptée) à Sauvagnon près de Pau.*



journée

# sports HANDICAPS

ensemble partageons notre passion du sport

Création graphique : Service Communication de la Mairie de Tarbes



Samedi  
27 avril  
2024



+d'infos sur

[tarbes.fr](http://tarbes.fr)

Entrée libre  
et gratuite

Halle Marcadieu,  
**Tarbes** • 10h-17h



# COUPON D'INSCRIPTION

## À GARDER

Sorties Gers et Hautes-Pyrénées	OUI	NON	Sorties Gers et Hautes-Pyrénées	OUI	NON
<b>Repas à la délégation à Auch (32)</b> Vendredi 5 avril 2024 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Mercredi 15 mai 2024 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Vendredi 7 juin 2024 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>			<b>Passage de la flamme olympique</b> <b>Rdv à la délégation à Tarbes</b> <b>Dimanche 19 mai 2024</b> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		
<b>Repas à la maison de quartier de Laubadère à Tarbes (65)</b> Jeudi 11 avril 2024 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Jeudi 2 mai 2024 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Jeudi 6 juin 2024 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>			<b>Assemblée départementale des Hautes-Pyrénées à la MAS à Arrens-Marsous</b> <b>Vendredi 24 mai 2024</b> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <b>Je participe aussi au repas</b> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <b>Besoin de transport</b> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		
<b>Théâtre Robert Hossein à Lourdes (65)</b> <b>jeudi 18 avril 2024</b> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>			<b>Atelier informatique du 65</b> vendredi 12 avril 2024 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> vendredi 26 avril 2024 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> vendredi 17 mai 2024 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> vendredi 31 mai 2024 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> vendredi 14 juin 2024 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> vendredi 28 juin 2024 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		
<b>Une après-midi au centre équestre Cla'Haras à Tournay (65)</b> <b>vendredi 19 avril 2024</b> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <b>Besoin d'un transport</b> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>			<b>Journée « Parents Enfants Handis 32 » à Montégut (32)</b> <b>samedi 15 juin 2024</b> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		
<b>Les jardins de Courciana à la Romieu (32)</b> <b>mardi 11 juin 2024</b> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <b>Besoin d'un transport</b> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>			<b>Groupe de Parole Familles Handi'Cap 65</b> <b>Mardi 16 avril 2024</b> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <b>Mardi 14 mai 2024</b> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <b>Mardi 11 juin 2024</b> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		
<b>Les Jeunes Amis du 65</b> <b>vendredi 26 avril 2024</b> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <b>Du 6 au 11 mai</b> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <b>samedi 22 Juin</b> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>			<b>Atelier « Lire, écrire et compter » à la délégation 65</b> <b>Je participe</b> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		
<b>Festival des Sorcières à Pouyastruc (65)</b> <b>samedi 22 juin 2023</b> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <b>Besoin d'un transport</b> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>			<b>Réunion du groupe animations</b> <b>mardi 14 mai 2024</b> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		
<b>Visite de la centrale hydroélectrique EDF à Saint-Lary-Soulan (65)</b> <b>mardi 9 juillet 2024</b> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <b>Besoin d'un transport</b> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>			<b>Réunion du groupe bénévolat</b> <b>Mercredi 10 avril 2024</b> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		



Territoire Gers et Hautes-Pyrénées